

Tours Métropole Val de Loire
(22 communes / 300 000 habitants)

Recrute

Sous conditions statutaires ou contractuelles

**UN(E) CHARGE(E) DE MISSIONS COPROPRIETES
AU SEIN DU SERVICE HABITAT PRIVE - ARTEMIS
DE LA DIRECTION DE L'HABITAT ET
DE LA POLITIQUE DE LA VILLE**

Lieu d'exercice du poste : Tours – Quartier des 2 Lions

Cadre d'emploi : Attaché territoriaux ou Ingénieurs territoriaux

Temps de travail : poste à temps complet

Prise de fonction envisagée : Dès que possible

Date limite des candidatures : 21 juillet 2024

Jury de recrutement : à partir du 26 août 2024

Finalité du poste

Avec 122.000 logements, le parc privé représente près de 80% des logements de la Métropole de Tours. Plus de la moitié de ces logements ont été construits avant la 1ère réglementation thermique. La consommation énergétique du secteur résidentiel représente plus d'un tiers de la consommation d'énergie finale du territoire métropolitain, soit un volume d'environ 2.200 gigawatt-heure.

Dans ce contexte, Tours Métropole Val de Loire a créé, au titre de son 3^{ème} Programme Local de l'Habitat 2018-2023, un service Habitat Privé « ARTEMIS » intégrant les missions France Rénov' et l'accompagnement en régie des propriétaires, pour contribuer à valoriser son patrimoine résidentiel bâti.

Les objectifs sont multiples :

- Diminuer la consommation énergétique à des fins de protection environnementale ;
- Réduire les charges financières liées aux dépenses énergétiques pour les habitants ;
- Augmenter le niveau de confort des habitants ;
- Favoriser l'activité et améliorer la performance du secteur économique du bâtiment ;
- Structurer les interventions et les partenariats à l'échelle de la métropole ;
- Répondre aux enjeux réglementaires du Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat.

Ce service vise à simplifier les démarches des habitants désireux de réaliser des travaux dans leur logement. Il propose une entrée unifiée pour les conseiller et les accompagner, quelles que soient la nature et l'ambition des travaux d'amélioration, les caractéristiques du logement et sa localisation, le niveau de ressources des ménages. Ce service propose des conseils techniques, réglementaires et financiers personnalisés, neutres et gratuits, délivrés, éventuellement à domicile pour plus de pertinence sur les préconisations de travaux. Des actions de repérage ciblées sont, également, organisées pour identifier et favoriser le

traitement des situations de précarité énergétique. Des collaborations avec les professionnels du bâtiment sont déployées pour développer leur capacité à répondre à la demande de travaux et favoriser leur mise en relation avec les particuliers.

Au titre de son 4^{ème} Programme Local de l'Habitat 2024-2029, Tours Métropole Val de Loire a décidé de renforcer les missions et les moyens du service ARTEMIS pour accompagner, en particulier, les propriétaires de logements énergivores.

L'agent recruté sera chargé, sous l'autorité du responsable du service Habitat privé, de déployer la stratégie de rénovation énergétique des copropriétés adoptée en mars 2024 par la Métropole en lien avec le nouveau PLH 2024-2029. Il fait partie intégrante de l'équipe de 10 personnes constituée pour ce service. Il contribue activement à la mise en œuvre des actions du service et l'atteinte des objectifs visés en matière de copropriétés. Il travaille en étroite relation avec les autres conseillers et la personne chargée de l'accueil du public.

Missions du poste

Mission de sensibilisation et d'accompagnement des copropriétés :

- Piloter la mise en œuvre de la VOC (Veille et Observation des Copropriétés) et suivre le prestataire dans sa mission.
- Analyser les données de la VOC, rencontrer les copropriétés identifiées les accompagner dans leurs projets de rénovation et/ou définir les outils d'interventions adaptés
- Mener des actions de repérage et de sensibilisation des besoins de travaux de rénovation des copropriétés, en particulier en matière énergétique
- Déployer les dispositifs prévus dans la stratégie métropolitaine pour amplifier la rénovation des copropriétés (appels à projets, mise en réseau et montée en compétences des professionnels, aides aux audits énergétiques ...).
- Mettre en œuvre des animations et des événements de sensibilisation (visites de sites, visites de chantiers, recueil de témoignages, conférences, ateliers techniques...) à destination des syndicats, conseils syndicaux et copropriétaires

Mission d'information et de conseil auprès des particuliers, pour les logements situés en copropriétés :

En lien avec les conseillers ARTEMIS, le chargé de missions sera amené à contribuer à l'accueil et au conseil des copropriétés selon différentes modalités :

- Des conseils techniques liées à la rénovation des copropriétés sur la maîtrise de l'énergie (isolation, chauffage...) et les énergies renouvelables (solaire thermique, photovoltaïque, bois, ...)
- Des conseils financiers sur les aides (montants, conditions d'attributions, critères techniques à respecter...) et les dispositifs financiers (prêts, offres de tiers financements...)
- Des conseils réglementaires (démarches et autorisations à effectuer, critères à prendre en compte sur les devis et contrats...)

Le discours devra être adapté au public, en lien avec les partenaires mobilisés (Centre Val de Loire Energies, AMO Ma Prime Rénov' Copropriétés, Conseils Syndicaux...)

Pour le bon exercice de ses missions, le chargé de missions devra, en lien avec l'équipe, procéder à une veille technique et réglementaire permanente sur ses champs d'intervention.

Profil recherché

- Bac + 3 à Bac + 5 dans les domaines de l'habitat et de l'urbanisme et/ou de la thermique, de l'énergie, de l'environnement, du bâtiment / génie civil.
- Une expérience dans un poste équivalent serait un plus.
- Connaissance des enjeux, des procédures, du cadre réglementaire et des acteurs de l'habitat, de la rénovation énergétique et du fonctionnement des copropriétés
- Connaissances techniques et réglementaires dans le domaine du bâtiment, des énergies renouvelables et de la rénovation énergétique dans l'habitat ancien
- Connaissance de l'environnement et du fonctionnement administratif, juridique et financier des collectivités locales et leurs groupements
- Sens aigu du service public et de ses valeurs
- Sens de l'organisation, rigueur, autonomie et grande disponibilité (participation fréquente à des réunions et assemblées générales de copropriétés, y compris en soirée)
- Aptitudes à la vulgarisation, aisance relationnelle et rédactionnelle et facilité de communication
- Capacité d'animation, de mobilisation de partenaires, d'intervention en public
- Capacité et goût prononcé pour le travail en équipe et le travail de terrain
- Maîtrise de l'outil informatique
- Permis B indispensable

Pour tout renseignement, veuillez-vous adresser à Monsieur Yoann GIRBEAU, Responsable du service habitat privé au 02.47.80.11.88 / y.girbeau@tours-metropole.fr